

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERE DES USSES

Séance du mercredi 24 juin 2020

Délibération N°2020-06-12



Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt
En exercice : 16	Le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente minutes
Délégués présents : 7	Le Comité Syndical du S.M.E.C.RU dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle communale de Vanzy, sous la présidence de Monsieur Christian BUNZ
Suppléants (avec voix) : 0	
Pouvoirs : 3	
Titulaires excusés : 0	
Titulaires absents : 6	
Votes exprimés : 10	Date de convocation et d'affichage : 17 juin 2020
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Bernard REVILLON, Monsieur Aurélien GLANDUT, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Monsieur Patrick BLONDET, Monsieur François RICHER.	
Délégués suppléants : RAS	
DELEGUES EXCUSES : Monsieur Sylvain BLONDON (pouvoir à Monsieur Aurélien GLANDUT), Monsieur Henri CHAUMONTET (pouvoir à Monsieur Jean-Louis VIDAL), Monsieur Frank GIBONI (pouvoir à Monsieur Christian BUNZ).	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur Jean DOUE, Monsieur André BOUCHET, Monsieur Louis CHAUMONTET, Monsieur Jacky DURET, Monsieur Michel DE REYDET, Monsieur Jean-Louis VUICHARD.	

OBJET : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SOLLICITER L'INTERREG FRANCE-SUISSE POUR UNE PROLONGATION DU PROJET « STOP AUX INVASIVES » DE 1 AN

Contexte :

Le programme de coopération INTERREG France-Suisse « Stop aux Invasives » est en cours de mise en œuvre. La technique innovante de stérilisation thermique profonde a été testée sur plusieurs sites en 2019, sur le bassin versant des Ussets ainsi que sur les territoires voisins français et suisses, partenaires du programme. D'autres techniques sont également en cours de test sur ces territoires.

Un suivi scientifique spécifique à l'évaluation de la technique innovante de stérilisation thermique profonde est en cours. Les résultats de celui-ci permettront de préciser l'efficacité et les modalités d'utilisation de cette nouvelle technique. Ce suivi est piloté par le partenaire suisse HEPIA.

En 2020, le projet Interreg prend du retard dans sa mise en œuvre technique pour deux raisons :

- Le non-paiement des remontées de dépenses par le FEDER et la mise en difficulté financière de l'entreprise chef de file ERM en conséquence, celle-ci devant se concentrer en 2020 sur la réalisation de projet rémunérés plus rapidement que le projet européen,
- Le confinement dû à la crise sanitaire COVID -019, qui a empêché l'entreprise chef de file ERM de réaliser les interventions du printemps prévues dans le cadre du projet « Stop aux Invasives » et les interventions hors-projet Interreg qui lui aurait permis une entrée d'argent assurément plus rapide.

Dans ce contexte, le COPIL du projet Interreg STOP aux Invasives, souhaite solliciter le comité Interreg pour prolonger le projet d'une année supplémentaire afin de mener

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

l'ensemble des missions prévues initialement et qui ne pourront pas être menées dans les délais impartis au regard des raisons énoncées précédemment.

D'un point de vue financier, cette prolongation générera un investissement supplémentaire pour le SMECRU en termes de temps de technicien alloué au projet pour la réalisation du suivi des opérations.

ENTENDU l'exposé du Président,

Après avoir débattu, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** le Président à signer une demande de prolongation du projet Interreg France-Suisse « Stop aux Invasives »
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'aide financière des partenaires financiers du projet Interreg France-Suisse « Stop aux Invasives » pour mettre en œuvre la présente délibération (suivi des opérations sur une année supplémentaire)
- **DIT** que les crédits nécessaires à l'exercice de cette mission seront inscrits au budget 2020.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture de St. Julien en Genevois le _____ Et de sa publication le _____
--



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

ANNEXE I : Plan de financement du programme

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en C	%	en C	%	en C	%
Auto-financement	310 769,93	20.00	392 421,72	25.00	703 191,65	22.99
SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIÈRES DES USSES	87 884,20	5.66	0,00	0,00	87 884,20	2.87
COORDINATION EAU BIEN COMMUN AUVERGNE RHONE ALPES	54 329,15	3.50	0,00	0,00	54 329,15	1.78
Espaces Ruraux Montagnards ERM74	168 556,58	10.85	0,00	0,00	168 556,58	5.51
HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	0,00	0.00	107 279,92	7.13	107 279,92	3.51
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LEMAN	0,00	0.00	8 898,72	0.59	8 898,72	0.29
ELTEL SA	0,00	0.00	276 243,08	18.36	276 243,08	9.03
FEDER	1 010 002,31	65.00	0,00	0,00	1 010 002,31	33.02
Contreparties publiques	233 077,45	15.00	0,00	0,00	233 077,45	7.62
Région Rhône Alpes	126 417,44	8.14	0,00	0,00	126 417,44	4.13
Département Haute-Savoie	106 660,01	6.86	0,00	0,00	106 660,01	3.49
Contreparties privées	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00
SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIÈRES DES USSES	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	395 948,43	26.32	395 948,43	12.95
Contreparties publiques	0,00	0.00	489 825,05	32.56	489 825,05	16.02
Canton Fribourg	0,00	0.00	36 832,42	2.45	36 832,42	1.20
Canton Genève	0,00	0.00	82 872,93	5.51	82 872,93	2.71
Canton Neuchâtel	0,00	0.00	55 248,62	3.67	55 248,62	1.81
Canton Valais	0,00	0.00	55 248,62	3.67	55 248,62	1.81
Canton Vaud	0,00	0.00	99 447,51	6.61	99 447,51	3.25
Autres publics CFF	0,00	0.00	27 624,31	1.84	27 624,31	0.90
Autres publics SIG, Valais, Vaud	0,00	0.00	104 926,33	6.97	104 926,33	3.43
Autres publics SMECRU gestionnaire français	0,00	0.00	27 624,31	1.84	27 624,31	0.90
Contreparties privées	0,00	0.00	105 248,62	7.00	105 248,62	3.44
ERM 74 (France)	0,00	0.00	36 832,41	2.45	36 832,41	1.20
OH semences (ORBE)	0,00	0.00	50 000,00	3.32	50 000,00	1.63
PRO NATRA FRIBOURG	0,00	0.00	18 416,21	1.22	18 416,21	0.60
Recettes	0,00	0.00	121 041,55	8.05	121 041,55	3.96
Total des financements	1 553 849,69	50.81	1 504 485,37	49.19	3 058 335,06	100.00
Total éligible	1 553 849,69	100.00	1 383 443,82	91.95	2 937 293,51	96.04



